

Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal vient d'adopter à l'unanimité le budget 2019 de la commune. Vous retrouverez dans ce journal les grandes lignes de ce budget.

Je souligne une nouvelle fois la non augmentation de la part communale des impôts locaux, comme chaque année depuis que je suis Maire.

Le désendettement se poursuit et nous continuons dans le même temps nos programmes d'investissements pluriannuels que sont par exemple : la restauration scolaire, l'aménagement de l'avenue des terreaux et du centre bourg ou encore les différents aménagements d'équipements sportifs.

Je n'oublie pas non plus évidemment nos engagements en matière d'environnement et de cadre de vie ou encore de prévention de la délinquance avec la poursuite du déploiement de la vidéo-protection.

Le budget de fonctionnement permet de poursuivre notre soutien fort aux écoles et au monde associatif dans toute sa diversité.

Je salue ici, la réussite de la 1^{ère} édition du salon de l'habitat à Beaurepaire organisé par l'association des commerçants, avec le soutien de la communauté de communes entre Bièvre et Rhône et de la Mairie. Nous soutiendrons ces nouvelles initiatives qui réunissent différents partenaires, qui montrent une image positive de la ville et développent l'attractivité de Beaurepaire.